

27 sep 2019 -17:30

Appartient à [Conseil des ministres du 27 septembre 2019](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de :

- Finances : dix dossiers pour différents services du SPF Finances
- Coopération au développement : contribution obligatoire au Fonds européen de développement
- Affaires étrangères : sécurisation ambassade Ougadougou et quatre subventions (COIB, RET RDC, HIB Irak et AMEL Liban)
- Energie : trois dossiers de subvention (National Renewable Energy Laboratory - AIE Wind - International Renewable Energy Agency)
- Agriculture : subventions pour des recherches scientifiques en matière de sécurité des aliments et de politique sanitaire des animaux et végétaux
- Politique scientifique : subvention à la fondation d'utilité publique Academia Belgica (troisième tranche)
- Fonction publique : commande de laptops pour la DG Service d'appui interne du SPF BOSA
- Agenda numérique : achat services chef de projet pour la mise en œuvre du projet "EPM Tooling - MS Project Online" à la DG Transformation digitale du SPF BOSA
- Economie : quatre dossiers (commande de consultance ServiceNow - achat de licences 240 PVU (processer value unit) et IBM DB2 server - étude visant à valider et à détailler la feuille de route IT et l'architecture TO BE pour BCE+ - consultance pour le profil d'un chef de projet afin de réaliser des projets d'innovation dans le cadre d'Unified Communication)
- Personnes handicapées : marché public concernant des profils Java pour la génération de documents
- Justice : treize dossiers pour différents services pénitentiaires
- Sécurité et intérieur :
 - dossier d'achat analyse fonctionnelle ETIAS
 - dossier concernant les dotations fédérales accordées aux zones de secours pour l'année 2019 (3e et 4e trimestres)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>